

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

SEANCE DU 14 avril 2023

L'an deux mil vingt trois, le quatorze du mois d'avril , le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 19 heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15
PRÉSENTS : 12
VOTANTS : 13

Date de convocation du conseil municipal : 7 avril 2023

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, BOURNAT Stéphane, MOULY Josette, MILLER Nathalie, NIGON Florent, SUCHET David, AGUES Nicolas, BOREL Jérôme, GIRARD Alain, CHARBONNIER Nadine, DELRIEU Agnès ,.

EXCUSES : DEFRETIERE David procuration à DURIN Sylvain, DUBOST Séverine donne procuration à CHARBONNIER Nadine.

ABSENT : CAZADE Anastasia

Secrétaire de séance : AGUES Nicolas

Délib n° 1A

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF : commune

Vu le compte de gestion de l'exercice 2022 dressé par le comptable,

Après en avoir délibéré, le Maire s'étant retiré pour le vote, le conseil municipal APPROUVE le compte administratif 2022 de la commune de Servant, lequel peut se résumer de la manière suivante :

<u>Section de fonctionnement</u> :	
Dépenses réalisées :	687 145.90 €
Recettes réalisées :	851 856.13 €
Résultat de l'exercice	164 710.23 €
Résultat reporté n-1	122.091.82 €
Résultat de clôture :	286 802.05 €
<u>Section d'investissement</u> :	
Dépenses réalisées :	349 655.25 €
Recettes réalisées :	550 628.56 €
Résultat de l'exercice	200 973.31 €
Résultat reporté n-1	- 108 081.44 €
Résultat de clôture :	92 891.87 €

VOTE POUR : 13

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire,

Sylvain DURIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

SEANCE DU 14 avril 2023

L'an deux mil vingt trois, le quatorze du mois d'avril, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 19 heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15
PRÉSENTS : 12
VOTANTS : 13

Date de convocation du conseil municipal : 7 avril 2023

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, BOURNAT Stéphane, MOULY Josette, MILLER Nathalie, NIGON Florent, SUCHET David, AGUES Nicolas, BOREL Jérôme, GIRARD Alain, CHARBONNIER Nadine, DELRIEU Agnès ,.

EXCUSES : DEFRETIÈRE David procuration à DURIN Sylvain, DUBOST Séverine donne procuration à CHARBONNIER Nadine.

ABSENT CAZADE Anastasia

Secrétaire de séance : AGUES Nicolas

Délib n° 1B

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF : budget assainissement

Vu le compte de gestion de l'exercice 2022 dressé par le comptable

Après en avoir délibéré, le Maire s'étant retiré pour le vote, le conseil municipal

APPROUVE le compte administratif 2022 du budget assainissement, lequel peut se résumer de la manière suivante :

<u>Section de fonctionnement :</u>	
Dépenses réalisées :	5 195.62€
Recettes réalisées :	5 148.11 €
Résultat de l'exercice	- 47.51 €
Résultat reporté n-1 :	- 1 009.25 €
Résultat de clôture :	-1 056.76 €
<u>Section d'investissement :</u>	
Dépenses réalisées :	0 €
Recettes réalisées :	3 899.00 €
Résultat de l'exercice :	3 899.00 €
Résultat reporté n-1 :	11 183 31€
Résultat de clôture :	15 082.31 €

VOTE POUR : 13

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire,

Sylvain DURIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

SEANCE DU 14 avril 2023

L'an deux mil vingt trois, le quatorze du mois d'avril , le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 19 heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15
PRÉSENTS : 12
VOTANTS : 13

Date de convocation du conseil municipal : 7 avril 2023

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, BOURNAT Stéphane, MOULY Josette, MILLER Nathalie, NIGON Florent, SUCHET David, AGUES Nicolas, BOREL Jérôme, GIRARD Alain, CHARBONNIER Nadine, DELRIEU Agnès ,

EXCUSES : DEFRETIÈRE David procuration à DURIN Sylvain, DUBOST Séverine donne procuration à CHARBONNIER Nadine.

ABSENT CAZADE Anastasia

Secrétaire de séance : AGUES Nicolas

Délib n° 1C

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF : budget lotissement

Vu le compte de gestion de l'exercice 2022 dressé par le comptable

Après en avoir délibéré, le Maire s'étant retiré pour le vote, le conseil municipal

APPROUVE le compte administratif 2022 du budget lotissement, lequel peut se résumer de la manière suivante :

<u>Section de fonctionnement :</u>	
Dépenses réalisées :	227 867.61 €
Recettes réalisées :	215 340.43 €
Résultat de l'exercice	- 12 527.50 €
Résultat reporté n-1	12 345.50 €
Résultat de clôture :	- 181.68 €
<u>Section d'investissement :</u>	
Dépenses réalisées :	240 810.93 €
Recettes réalisées :	227 867.61 €
Résultat de l'exercice	- 12 943.32 €
Résultat reporté n-1	13 125.00 €
Résultat de clôture :	181.68 €

VOTE POUR : 13

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire,

Sylvain DURIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

SEANCE DU 14 avril 2023

L'an deux mil vingt trois, le quatorze du mois d'avril , le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 19 heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 12

VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 7 avril 2023

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, BOURNAT Stéphane, MOULY Josette, MILLER Nathalie, NIGON Florent, SUCHET David, AGUES Nicolas, BOREL Jérôme, GIRARD Alain, CHARBONNIER Nadine, DELRIEU Agnès ,.

EXCUSES : DEFRETIÈRE David procuration à DURIN Sylvain, DUBOST Séverine donne procuration à CHARBONNIER Nadine.

ABSENT / CAZADE Anastasia

Secrétaire de séance : AGUES Nicolas

Délib n° 2

OBJET : APPROBATION DES COMPTES DE GESTION tenu par M. FLATRES Bruno du 01/01/2022 eu 31/12/2022

Le conseil municipal, après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021 celui de tous les titres émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire

Statuant sur l'exécution **des budgets annexes** de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budget annexes

Statuant sur la comptabilité de valeurs inactives

Déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2022, par le receveur, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme



Le Maire,

Sylvain DURIN

63419 Code INSEE	MAIRIE SERVANT COMMUNE DE SERVANT	2022
---------------------	--------------------------------------	------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022**

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de membres présents : 12
 Nombre de membres exprimés : 14
 VOTES :
 Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	164 710,23
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	122 091,82
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	286 802,05
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	92 891,87
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
Besoin de financement F. = D. + E.	0,00
AFFECTATION =C. = G. + H.	286 802,05
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0,00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	286 802,05
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

(1) Origine : emprunt : 0,00, subvention : 0,00 ou autofinancement : 0,00

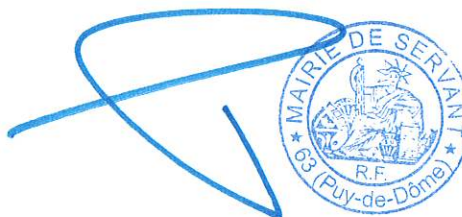
(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le M. DURIN SYLVAIN, MAIRE, compte tenu de la transmission , le 14/04/2023 et de la publication le

A SERVANT, le 14/04/2023



63419 Code INSEE	ASSAINISSEMENT SERVANT ASSAINISSEMENT SERVANT	2022
---------------------	--	------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal
AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2022**

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	12
Nombre de membres exprimés :	14
VOTES :	14
Pour : Contre : Abstentions :	0

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-47,51
dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :	0,00
c. Résultats antérieurs reportés D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	-1 009,25
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	-1 056,76
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé du signe + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	15 082,31
f. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	0,00
Besoin de financement = e + f	0,00
AFFECTATION (2) = d.	0,00
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0,00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	0,00
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) : 0,00	0,00
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	-1 056,76

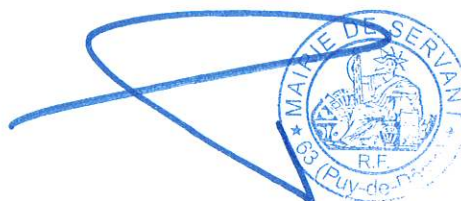
(1) Le solde des restes à réaliser de la section d'exploitation n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats d'exploitation. Les restes à réaliser de la section d'exploitation sont reportés au budget de reprise des résultats.

(2) Les règles d'affectation des résultats des régies SPIC sont prévues par les articles R. 2221-48 et R. 2221-90 du CGCT.

(3) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le M. DURIN SYLVAIN, MAIRE, compte tenu de la transmission en Préfecture, le et de la publication le

A, le 14/04/2023



63419
Code INSEE

LOTISSEMENT SERVANT
LOTISSEMENT SERVANT

2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de membres exprimés :

VOTES :

Pour : Contre : Abstentions :

15
12
14
14
0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-12 527,18
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	12 345,50
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	-181,68
Solde d'exécution de la section d'investissement D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	181,68
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
Besoin de financement F. = D. + E.	0,00
AFFECTATION =C. = G. + H.	0,00
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0,00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	0,00
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	-181,68

(1) Origine : emprunt : 0,00, subvention : 0,00 ou autofinancement : 0,00

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le M. DURIN SYLVAIN, MAIRE, compte tenu de la transmission en Préfecture, le et de la publication le

A , le 14/04/2023



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

SEANCE DU 14 avril 2023

L'an deux mil vingt trois, le quatorze du mois d'avril , le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 19 heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 12

VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 7 avril 2023

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, BOURNAT Stéphane, MOULY Josette, MILLER Nathalie, NIGON Florent, SUCHET David, AGUES Nicolas, BOREL Jérôme, GIRARD Alain, CHARBONNIER Nadine, DELRIEU Agnès ,.

EXCUSES : DEFRETIERE David procuration à DURIN Sylvain, DUBOST Séverine donne procuration à CHARBONNIER Nadine.

ABSENT / CAZADE Anasthasia

Secrétaire de séance : AGUES Nicolas

Délib n° 4

OBJET : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2023

Monsieur le Maire rappelle les taux d'imposition en vigueur sur la commune et propose de ne pas les modifier pour l'année 2023 à savoir :

Taxe foncière sur le bâti :	34.98 %
Taxe foncière sur le non bâti :	78.34 %
Taxe d'habitation :	9.97 %

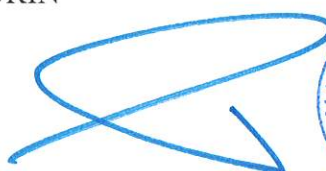
Vote pour : 14

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme

Le Maire,

Sylvain DURIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

SEANCE DU 14 avril 2023

L'an deux mil vingt trois, le quatorze du mois d'avril , le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 19 heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15
PRÉSENTS : 12
VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 7 avril 2023

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, BOURNAT Stéphane, MOULY Josette, MILLER Nathalie, NIGON Florent, SUCHET David, AGUES Nicolas, BOREL Jérôme, GIRARD Alain, CHARBONNIER Nadine, DELRIEU Agnès ,.

EXCUSES : DEFRETIERE David procuration à DURIN Sylvain, DUBOST Séverine donne procuration à CHARBONNIER Nadine.

ABSENT / CAZADE Anastasia

Secrétaire de séance : AGUES Nicolas

Délib n° 5

Objet : VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS EN 2023

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de fixer le montant des subventions accordées aux associations comme suit :

Association sportive Servantaise	1 000,00 €
Comité des Fêtes	1 000,00 €
Les p'tits loups de Servant	1 200,00 €
Amicale des Sapeurs-pompiers	1 000,00 €
Enfer des Combrailles	500,00 €
Club de l'Amitié	400,00 €
Couleurs campagne	400,00 €
Société de chasse	400,00 €
Dynamic club	100,00 €
Carp Team	500,00 €
TOTAL	6 500,00 €

Vote pour : 14

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme

Le Maire ;

Sylvain DURIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

SEANCE DU 14 avril 2023

L'an deux mil vingt trois, le quatorze du mois d'avril , le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 19 heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15
PRÉSENTS : 12
VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 7 avril 2023

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, BOURNAT Stéphane, MOULY Josette, MILLER Nathalie, NIGON Florent, SUCHET David, AGUES Nicolas, BOREL Jérôme, GIRARD Alain, CHARBONNIER Nadine, DELRIEU Agnès .

EXCUSES : DEFRETIÈRE David procuration à DURIN Sylvain, DUBOST Séverine donne procuration à CHARBONNIER Nadine.

ABSENT / CAZADE Anastasia

Secrétaire de séance : AGUES Nicolas

Délib n° 6

Objet : Vote du budget primitif 2023 commune et budgets annexes

Budget principal : il s'équilibre en section de fonctionnement à 1 026 880.05 € et en section d'investissement à 1 368 321.68 €.

Budget assainissement : il s'équilibre en section de fonctionnement à 11 826.76 € et en section d'investissement à 24 052.31 €.

Budget lotissement : il s'équilibre en section de fonctionnement à 158 879.12 € et en section d'investissement à 157 879.12 €

Vote pour : 14

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme
Le Maire,
Sylvain DURIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

SEANCE DU 14 avril 2023

L'an deux mil vingt trois, le quatorze du mois d'avril , le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 19 heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15
PRÉSENTS : 12
VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 7 avril 2023

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, BOURNAT Stéphane, MOULY Josette, MILLER Nathalie, NIGON Florent, SUCHET David, AGUES Nicolas, BOREL Jérôme, GIRARD Alain, CHARBONNIER Nadine, DELRIEU Agnès ,.

EXCUSES : DEFRETIERE David procuration à DURIN Sylvain, DUBOST Séverine donne procuration à CHARBONNIER Nadine.

ABSENT / CAZADE Anastasia

Secrétaire de séance : AGUES Nicolas

Délib n° 7

Objet : MODIFICATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Mr le Maire rappelle qu'en application des articles L. 2122-1 ET L. 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commune peut disposer d'un maximum de quatre adjoints au vu de l'effectif légal du conseil municipal.

Il expose que Mr David DEFRETIERE souhaite abandonner sa fonction de conseiller délégué et par conséquent demande au conseil de fixer dorénavant à quatre le nombre d'adjoints .

Au vu de ces éléments, le conseil municipal décide de fixer à QUATRE le nombre d'adjoints pour la commune de Servant.

Pour : 14

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

SEANCE DU 14 avril 2023

L'an deux mil vingt trois, le quatorze du mois d'avril , le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 19 heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 12

VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 7 avril 2023

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, BOURNAT Stéphane, MOULY Josette, MILLER Nathalie, NIGON Florent, SUCHET David, AGUES Nicolas, BOREL Jérôme, GIRARD Alain, CHARBONNIER Nadine, DELRIEU Agnès ,

EXCUSES : DEFRETIERE David procuration à DURIN Sylvain, DUBOST Séverine donne procuration à CHARBONNIER Nadine.

ABSENT / CAZADE Anastasia

Secrétaire de séance : AGUES Nicolas

Délib n° 8

Objet INDEMNITÉS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Suite à l'élection d'un quatrième adjoint le 14 avril 2023 et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité et avec effet au 15 avril 2023 de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire et des adjoints à respectivement 35.65 % et 9.46 % du taux maximal de l'indice brut terminal de la fonction publique

Tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées aux membres du conseil municipal

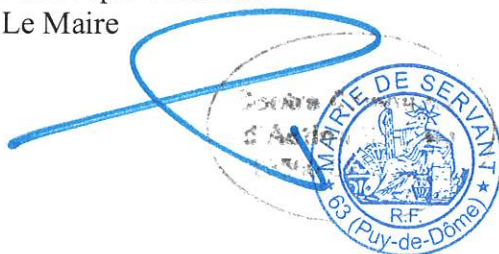
NOMS-PRÉNOMS	FONCTION	MONTANT BRUT MENSUEL en %
DURIN Sylvain	Maire	35.65 %
CHAMPOMIER Gilles	1 ^{er} Adjoint	9.46 %
BOURNAT Stéphane	2 ^{ème} adjoint	9.46 %
MOULY Josette	3 ^{ème} adjoint	9.46 %
BOREL Jérôme	4 ^{ème} adjoint	9.46 %

VOTE POUR : 14

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme

Le Maire



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

SEANCE DU 14 avril 2023

L'an deux mil vingt trois, le quatorze du mois d'avril , le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 19 heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 12

VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 7 avril 2023

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, BOURNAT Stéphane, MOULY Josette, MILLER Nathalie, NIGON Florent, SUCHET David, AGUES Nicolas, BOREL Jérôme, GIRARD Alain, CHARBONNIER Nadine, DELRIEU Agnès ,.

EXCUSES : DEFRETIERE David procuration à DURIN Sylvain, DUBOST Séverine donne procuration à CHARBONNIER Nadine.

ABSENT / CAZADE Anastasia

Secrétaire de séance : AGUES Nicolas

Délib n° 9

Objet : ENCAISSEMENT D'UN CHEQUE GROUPAMA

La compagnie d'assurance Groupama a fait parvenir un chèque de 2 990.87 euros suite au sinistre subit par le véhicule immatriculé AK 124 TT lors de l'épisode de grêle de juin 2022

Le Maire demande l'autorisation d'encaisser ce chèque à l'article 7788.

VOTE POUR : 14

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

SEANCE DU 14 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze du mois d'avril, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 19 heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15
PRÉSENTS : 12
VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 7 avril 2023

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, BOURNAT Stéphane, MOULY Josette, MILLER Nathalie, NIGON Florent, SUCHET David, AGUES Nicolas, BOREL Jérôme, GIRARD Alain, CHARBONNIER Nadine, DELRIEU Agnès.

EXCUSES : DEFRETIERE David procuration à DURIN Sylvain, DUBOST Séverine donne procuration à CHARBONNIER Nadine.

ABSENT : CAZADE Anastasia

Secrétaire de séance : AGUES Nicolas

Délib n° 10

Objet : ACQUISITION DU BATIMENT DE LA BOULANGERIE

Monsieur Leparat a dénoncé son bail commercial au 30 juin 2023. Afin de conserver une boulangerie sur la commune, la municipalité s'est rapprochée du propriétaire (Monsieur ARNAUD Jean-Pierre domicilié au 4 rue des hirondelles – 63560 MENAT) afin d'acquérir l'immeuble (parcelle cadastrée AP 178).

Il est proposé d'acquérir le bâtiment au prix de 41 000 euros.

Une clause suspensive est proposée : passage d'un huissier afin de constater le bon état de marche du four à bois (avant la vente).

VOTE POUR : 13

VOTE CONTRE : 1

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Sylvain DURIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

SEANCE DU 14 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze du mois d'avril, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 19 heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 12

VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 7 avril 2023

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, BOURNAT Stéphane, MOULY Josette, MILLER Nathalie, NIGON Florent, SUCHET David, AGUES Nicolas, BOREL Jérôme, GIRARD Alain, CHARBONNIER Nadine, DELRIEU Agnès.

EXCUSES : DEFRETIÈRE David procuration à DURIN Sylvain, DUBOST Séverine donne procuration à CHARBONNIER Nadine.

ABSENTE : CAZADE Anastasia

Secrétaire de séance : AGUES Nicolas

Délib n° 11

**Objet : AIDE AU RAVALEMENT DE FACADES – EMBELLISSEMENT
DES BOURGS**

Dans le cadre de la compétence Habitat, la Communauté de communes du Pays de Saint Eloy met en place un dispositif d'aide aux ravalements de façades sans isolation. Le dispositif s'adresse aux résidences principales, résidences secondaires et touristiques. Ce dispositif concerne les centre-bourg, façades visibles depuis le domaine public, sur les bâtis de plus de 30 ans et sur un linéaire défini par les communes.

L'aide proposée par l'EPCI est :

- Une subvention de 10 % (plafond de travaux 15 000 euros TTC)
- Ou
- Une subvention de 15 % (plafond de travaux 15 000 euros TTC) si la commune abonde de 10 %

Le Maire propose aux membres du Conseil de mettre en place une aide aux façades de 10 % afin de faire bénéficier les administrés des aides de la Communauté de communes. Les conditions d'attributions seront les mêmes conditions que l'EPCI (plafond de travaux 15 000 euros TTC – bâti de plus de 30 ans – visibles du domaine public).

Le Maire propose de définir le linéaire comme le présente le plan en annexe.
Il est proposé de limiter cette aide à 10 dossiers par an.

Vote pour : 14

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Sylvain DURIN

A circular official stamp of the Mayor of Servant, Puy-de-Dôme. The stamp features a central emblem with a figure and a star, surrounded by the text "MAIRE DE SERVANT" at the top and "83 (Puy-de-Dôme)" at the bottom. The initials "R.F." are visible in the center. A large, stylized blue ink signature is written across the stamp.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

SEANCE DU 14 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze du mois d'avril, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 19 heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15
PRÉSENTS : 12
VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 7 avril 2023

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, BOURNAT Stéphane, MOULY Josette, MILLER Nathalie, NIGON Florent, SUCHET David, AGUES Nicolas, BOREL Jérôme, GIRARD Alain, CHARBONNIER Nadine, DELRIEU Agnès.

EXCUSES : DEFRETIERE David procuration à DURIN Sylvain, DUBOST Séverine donne procuration à CHARBONNIER Nadine.

ABSENT : CAZADE Anastasia

Secrétaire de séance : AGUES Nicolas

Délib n° 12

Objet : INDEMNITE DE GARDE PECHE

Monsieur le Maire rappelle au conseil que Monsieur Claude LORIEUX perçoit une indemnité représentative de ses frais de carburant à hauteur de 200 € par mois pour effectuer une mission de garde pêche.

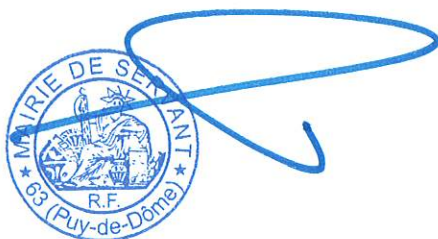
Au vu de l'augmentation du prix du carburant, il propose de verser mensuellement 250 € à partir du 1^{er} mai 2023 jusqu'à la fin du mandat électoral en cours.

VOTE POUR : 13 CONTRE : 1

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Sylvain DURIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SERVANT

SEANCE DU 14 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze du mois d'avril, le conseil municipal de la commune de Servant, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie à 19 heures sous la présidence de Sylvain DURIN, Maire.

Nombre de conseillers EN EXERCICE : 15
PRÉSENTS : 12
VOTANTS : 14

Date de convocation du conseil municipal : 7 avril 2023

PRÉSENTS : DURIN Sylvain, CHAMPOMIER Gilles, BOURNAT Stéphane, MOULY Josette, MILLER Nathalie, NIGON Florent, SUCHET David, AGUES Nicolas, BOREL Jérôme, GIRARD Alain, CHARBONNIER Nadine, DELRIEU Agnès.

EXCUSES : DEFRETIERE David procuration à DURIN Sylvain, DUBOST Séverine donne procuration à CHARBONNIER Nadine.

ABSENT : CAZADE Anastasia

Secrétaire de séance : AGUES Nicolas

Délib n° 13

**Objet : TARIF APPARTEMENTS 2 Pré des Sœurs , 2 Cour des Frères,
7 route de Menat**

Suite aux vacances de plusieurs appartements, il est proposé de fixer les nouveaux tarifs comme suit :

7 route de Moureuille au 1 ^{er} mai 2023 :	310 €
2 pré des sœurs au 1 ^{er} juillet 2023 :	360 €
2 cour des frères au 1 ^{er} juillet 2023 :	360 €

Vote pour : 14

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Sylvain DURIN

